



Paris, le 30 avril 2018

M. Benjamin RAIGNEAU  
 Directeur des Ressources Humaines  
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF  
 2, place aux Etoiles  
 CS 70001  
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

**Objet : Préavis de grève**

**Monsieur le Directeur,**

La politique industrielle et commerciale du Groupe Public Ferroviaire est guidée par la financiarisation de ses activités, et notamment celles qui ont trait au ferroviaire.

Les mécanismes financiers élaborés depuis une dizaine d'années par la direction de l'entreprise conduisent à développer le groupe SNCF avec des filiales routières en France et à l'international. Cette politique de croissance du groupe vient directement concurrencer les différents modes de transport à l'intérieur de la SNCF. Si l'entreprise a toujours eu des filiales pour opérer le service public de transport, celles-ci agissaient toujours en complémentarité du modèle ferroviaire.

Cette stratégie affaiblit la qualité de l'offre de transport.

80 % du bénéfice d'1.3 milliard d'euro en 2017 provient des activités ferroviaires en France.

La taxe forfaitaire « redevance groupe » de 2% du chiffre d'affaires par an depuis 10 ans (300 millions d'euros rien qu'en 2017) des activités ferroviaires de la SNCF, la financiarisation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) (500 millions d'euros depuis 2014) alimentent la trésorerie disponible de l'entreprise qui s'élève aujourd'hui à plus de 5 milliards d'euros.

Cette somme colossale a été amassée grâce au travail des cheminots, aux milliers de suppressions d'emplois, à la fermeture de gares et de lignes et d'une manière globale, sur l'amointrissement de l'offre de transport, la qualité de service et la dégradation des conditions de travail des cheminots.

La trésorerie disponible de plus de 5 milliards d'euros permet une solvabilité importante de la SNCF qui devient une banque pour ses activités ferroviaires et ses filiales en France et à l'étranger. La direction de l'entreprise n'autorise pas le recours à l'emprunt auprès des banques et marchés financiers. C'est SNCF Mobilités qui prête de l'argent à des taux d'intérêts fluctuants.

Ainsi, les activités Intercités ou FRET SNCF empruntent auprès de la « maison mère » à des taux de 4 % quand GEODIS ou KEOLIS le font à 2 % en moyenne...

Raisonnement, nous constatons que la construction des filiales du groupe SNCF se réalise sur le dos de l'entreprise publique SNCF et à son détriment.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Organisations Syndicales CGT- UNSA et CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du Lundi 07 Mai 2018 à 20h00 jusqu'au Jeudi 10 Mai 2018 à 07h55.

Ce préavis fait suite à la DCI qui a été déposée le 20 Avril dernier et pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 24 Avril dernier et n'a pas permis de dégager des points d'accord sur les revendications exprimées.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- L'arrêt immédiat de la financiarisation de l'entreprise, et notamment l'utilisation des taux d'emprunts modulés par activités et filiales, son fléchage et une meilleure utilisation de la taxe (redevance groupe) fixée à 2% du chiffre d'affaires ;
- Le changement des orientations stratégiques du Groupe Public Ferroviaire par l'arrêt de la captation de l'argent généré par le service public de transport public, en particulier par le détournement du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) qui sert à alimenter la trésorerie du Groupe Public Ferroviaire ;
- Une consultation large en territoire, consolidée nationalement dans les Instances Représentatives du Personnel sur les orientations stratégiques de l'entreprise afin de garantir une meilleure utilisation de l'argent généré dans le GPF qui fait croître le groupe à l'international.

Dans l'attente d'être reçus, pour engager de réelles négociations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT  
Laurent BRUN



UNSA  
Roger DILLESEGER



CFDT  
Didier AUBERT

